

Nous avons publié, respectivement en octobre et en novembre, les bilans de la majorité (« Bilan Sénant : bilan décevant ») et des minorités (« Bilan de la minorité : peut mieux faire ») du Conseil municipal sortant. Nos bulletins de notes ont fait réagir certains, nous sommes en mesure de préciser nos appréciations.

Nous n'avons pas eu de commentaires de la part de la majorité ni des minorités de droite et d'extrême-droite. Sans doute ont-elles été heureuses de s'en tirer à si bon compte ? A moins qu'elles n'imaginent pas pouvoir s'améliorer dans un avenir proche ?

En revanche, des conseillers du groupe Antony avec vous, actuels ou passés, nous ont fait part de leur mécontentement. En soi, c'est un point positif : cela prouve leur implication dans la vie politique de notre ville. Certaines des remarques reçues n'étaient manifestement pas fondées, nous l'avons écrit à leur auteur. Par contre, nous sommes amenés à mentionner que nous n'avons pas rendu compte complètement des actions positives de la minorité de gauche (groupes Antony avec vous et Antony à gauche): de fait, la pression mise sur l'exécutif par cette minorité pour éliminer les emprunts toxiques souscrits par la Ville a été forte et fructueuse ; de même la poursuite de la tarification des services municipaux au taux d'effort, même si elle reste partielle et imparfaite, est à mettre au crédit de son action. Notons aussi que sans les propositions des élus de gauche la gestion de crise au club de football serait sans doute restée opaque et que la création du budget participatif était aussi une proposition de la gauche.

BE

Le maire a raison quand, en remplacement de son habituel éditorial dans le bulletin municipal « Vivre à Antony », il rappelle le code électoral qui interdit « aux collectivités territoriales de participer au financement de la campagne électorale sous quelque forme que ce soit : (...) avantages directs ou indirects (...) dans le respect de l'égalité des candidats ». Pourtant, selon un tweet publié par la candidate LREM le 28 septembre, la municipalité semble bien contribuer indirectement, à l'insu de son plein gré, au financement de la liste de Nadia Desbois ! En effet, lors de la réunion d'Antony en mouvement le 25 septembre, un dirigeant de l'association Systematic qui entretient depuis 2016 un partenariat financé par le budget communal, a, selon la candidate, apporté son expertise « pour la construction du programme » de sa liste... Un surprenant écart à la loi républicaine ! Saisi, le maire fait semblant de ne rien savoir... Notre conseiller « Citoyens à Antony » a donc demandé en commission municipale que la ville suspende tout financement et rapport avec Systematic pendant la durée de la campagne électorale municipale. Notons en outre que l'article L52-8 du Code électoral mentionne que « les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons (...), ni en lui fournissant des (...) avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués ». La Commission des comptes de campagne vérifiera certainement que la prestation du Président de Systematic a bien été facturée au mandataire de Nadia Desbois au juste prix...

JMF



Retrouvez-nous sur :

[www.citoyensaantony.fr](http://www.citoyensaantony.fr)

**Votre soutien financier à Agora  
est bienvenu.**

Adressez vos dons à Citoyens à Antony,  
28 Rue Céline - Antony

### Editorial

#### Attention au piège !

Subodorant un rejet de la politique du Maire actuel, la macronie antonienne se pare de fanfreluches centristes, voire même social-démocrates. Un brin d'écologie, un peu de vivre ensemble, un semblant d'attention aux problèmes des Antoniens, le remplacement de « En marche » par « En mouvement », cela suffira-t-il à faire oublier que ce mouvement est *en même temps* jupitérien pour les plus fragiles et accommodant pour les puissants ? Alors, au niveau communal, faire du Sénant like et light sans Sénant, quelle ambition ! Pour changer vraiment, il faut changer les idées, pas seulement les bonshommes !

Agora

### Pourquoi nous participons à Antony terre citoyenne

Citoyens à Antony a décidé de participer au collectif *Antony Terre citoyenne* qui va présenter une liste pour les élections municipales de 2020. Nous savons que les lecteurs d'Agora et ceux qui suivent nos actions ne nous accompagnent pas tous jusqu'à voter comme nous le leur proposons. C'est à la fois un de nos regrets mais c'est aussi une fierté de savoir que nous sommes reconnus pour ce que nous faisons même par des gens qui ne partagent pas tout avec nous. Quoi qu'il en soit, à chaque fois, nous nous expliquons sur nos attitudes et, aujourd'hui encore, nous voici au rendez-vous.

Depuis un an, nous avons tissé des liens, rencontré les mouvements politiques de gauche, parlé avec des personnes de sensibilité sociale sans être de gauche, essayé de déminer des rancœurs entre certains de nos interlocuteurs... pour tenter de construire une liste progressiste unique. Pour parler franc, cela ne s'est pas fait comme nous l'imaginions, cela a failli ne pas se faire et, d'ailleurs, cela ne s'est pas encore tout à fait réalisé... Mais désormais nous sommes partie de ce collectif citoyen auquel participent tous les mouvements de gauche - à l'exception du Parti socialiste. Ce collectif a trois axes : la justice sociale, la démocratie participative, le virage écologique. Ces valeurs sont les nôtres depuis presque 20 ans, nous les défendons et les promouvons, nous revendiquons leur application quotidienne donc nous sommes *Terre citoyenne* !

Ne pas faire l'union sur ces bases-là aurait été irresponsable lors d'un scrutin où, enfin, la division de la droite permet la possibilité d'une alternance. Nous prenons et continuerons de prendre toute notre part dans le fonctionnement de ce collectif, évidemment par notre connaissance des problèmes des Antoniens et aussi bien sûr par nos propositions novatrices. Mais notre engagement va plus loin : vous qui nous lisez chaque mois, vous qui nous dites au marché ce qui vous a plu (ou pas) dans le dernier numéro, vous qui nous faites passer de temps en temps un mail pour nous interroger sur la pollution aérienne ou les inondations, nous avons besoin de vous pour co-construire le projet. Venez faire un bout de chemin avec nous, rien ne se fait de grand sans passion ! A bientôt.



Bruno EDOUARD

## Pollution rue Ravel : nous avons raison !

Eh bien nous avons raison, malgré les dénégations du maire vociférant en séance du Conseil municipal contre notre élu « Citoyens à Antony » qui l'interpellait sur le gigantesque dépôt de gravats industriels sur un terrain d'Antony rue Ravel, les faits sont aujourd'hui avérés selon les sources impliquées dans cette affaire. Oui, depuis plus d'un an et demi, une entreprise de travaux publics a illégalement déchargé et entreposé des milliers de mètres cubes de gravats industriels pollués à l'amiante et aux métaux lourds dans la zone Antony face au foyer d'accueil des migrants et à proximité de la résidence HLM des Morins. Il aura fallu plus d'une année pour qu'enfin on donne raison à notre conseiller municipal particulièrement vigilant... Il faudra, lui dit-on, encore attendre quelques mois pour que le propriétaire des terrains, l'agence foncière régionale, procède à l'enlèvement de ces gravats... Rassurez le voisinage lui dit-on, les bâches installées sur les monticules de gravats n'ont d'autre fonction qu'éviter que les pollutions ne s'éparpillent dans le quartier !



**Gabrielle GUILLAUME**

## Arrêté anti-glyphosate : le Préfet débouté !

Le Préfet avait cru bon de faire un recours contre l'arrêté du maire d'Antony interdisant la vente et l'utilisation du glyphosate dans la ville. Déjà débouté pour avoir indûment attaqué les mêmes arrêtés des maires de Gennevilliers et Sceaux, encore une fois en avance sur celui d'Antony, le représentant de l'Etat a vu, à nouveau, son action sanctionnée par le tribunal administratif. On notera que l'Etat est même condamné à payer une indemnité à la Ville...

Voilà donc le maire confirmé dans son action légitime que nous lui avons suggérée. Il va maintenant devoir mettre en œuvre les moyens pour faire respecter cette interdiction et traquer les contrevenants. Évidemment, il ne peut guère compter sur les moyens de l'Etat qui lui a contesté sa décision. C'est donc trois policiers municipaux déjà affectés à traquer les chauffeurs qui laissent tourner leur moteur à l'arrêt, à verbaliser les conducteurs de scooters Uber-Eat qui stationnent sur le trottoir devant le MacDo, etc. qui vont avoir la charge de faire respecter cette décision. Sans moyens supplémentaires, il est fort à craindre que comme Don Quichotte, le maire soit, une fois encore, parti à la chasse aux moulins à vent !



Le bâtiment François Molé (place du marché) en cours de désamiantage avant démolition.

## Amiante : que nous cache-t-on ?

Dans sa dernière séance, le maire a informé le Conseil municipal avoir, comme chaque année, demandé un diagnostic amiante (DTA) dans certains bâtiments communaux. Ce que la loi lui fait obligation. Le problème à Antony c'est que les résultats sont confidentiels et jamais portés à la connaissance du Conseil municipal ni des usagers des bâtiments concernés notamment des écoles, crèches et autres locaux construits avant 1997, date de l'interdiction de l'utilisation de l'amiante enfin reconnue comme hautement toxique et cancérigène. A nouveau, le conseiller municipal « Citoyens à Antony » a demandé communication de ces résultats, à nouveau le maire est demeuré silencieux. Qu'a-t-il donc à cacher ? Il en va de même pour le bailleur Hauts-de-Bievre-Habitat (ex-office HLM municipal) dont le président refuse toute communication à ce sujet alors que la majeure partie du patrimoine de logements sociaux a été construit avant la date d'interdiction d'utilisation de l'amiante !



**Marie-Claire CLOISON**

## Suppression du PN9, les riverains toujours vigilants.

Le 19 novembre, s'est tenue la réunion du comité de suivi municipal des travaux de suppression du passage à niveau, en présence du sous-préfet, de la SNCF, des associations de riverains, des élus de la majorité et ceux de la minorité ayant été enfin invités. Le point sur l'avancement du chantier a une fois encore permis de rappeler combien la SNCF traîne les pieds pour aller au bout de ses engagements concernant les mesures de protections phoniques de certains logements exposés... Unaniment les participants, relayés par le sous-préfet, ont rappelé les engagements et exigé qu'ils soient enfin respectés. Quant au planning des travaux, tous ont noté les dérives et l'impact régulier des bruits et nuisances nocturnes du chantier... Enfin la plus grande incertitude demeure quant aux indemnités éventuelles pour perte de chiffre d'affaires des commerçants du quartier. Chiffre d'affaires déjà lourdement impacté pour nombre de commerçants. Voilà pourquoi, notre conseiller municipal « Citoyens à Antony » a demandé que la commission d'évaluation mise en place par l'État, présidée par un magistrat du tribunal administratif, débloque sans attendre au vu des résultats constatés, des provisions pour pertes de chiffre d'affaires pour garantir aux commerçants la pérennité de leur activité et le service rendu aux habitants de ce quartier.



**Catherine CRESSOT**



Passage à Niveau N°9 avant fermeture

## Massy-Valenton : la députée macroniste joue la mouche du coche

Dans sa dernière lettre distribuée à Antony, la députée Frédérique Dumas, élue LREM (La République En Marche) puis aujourd'hui UDI (Union des Démocrates et Indépendants), nous dit, concernant la ligne Massy-Valenton, qu'elle a déposé « un amendement dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités en mai dernier demandant que les travaux de la liaison Massy-Valenton ne soient considérés comme prioritaires que lorsque toutes les garanties d'enfouissement des voies TGV et RER C entre les gares Massy-Verrières et Pont de Rungis seront apportées »... Rétablissons donc la vérité : c'est vrai, la députée macroniste a déposé cet amendement en mai dernier mais celui-ci n'a pas été défendu en séance, c'est à dire que la députée n'est pas allée au bout de sa démarche... On la comprend car il lui était certainement difficile d'apparaître pour l'idiote de service. En effet, sa proposition, à supposer qu'elle aboutisse, imposait la démolition du passage à niveau en souterrain dont les travaux sont actuellement en cours dans le quartier Fontaine-Michalon (chantier qu'elle annonçait dans son exposé des motifs de mai dernier comme devant être terminé pour l'été 2019!)... Deux ans de travaux, de bruits pour les riverains, de difficultés dans le quartier qui selon la députée de la majorité ne servent à rien et dont elle propose la démolition pour répondre à un autre projet... Un projet d'enfouissement qui a été catégoriquement rejeté par les gouvernements précédents par les majorités régionales et les élus écologistes d'Ile-de-France ! Avec des alliés comme Frédérique Dumas, les opposants au projet Massy-Valenton ont du souci à se faire...



**Jean-Marc FEUILLADE**

Coordonnées de notre élu Citoyens à Antony : [feuillade@wanadoo.fr](mailto:feuillade@wanadoo.fr) ou 06.78.03.35.37